



# Dissay

*les échos*



Le Journal de la commune de DISSAY

2<sup>e</sup> semestre 2025

[www.dissay.fr](http://www.dissay.fr)



**Gros entretien routier**  
2024-2025

P. 10



**Budget :**  
*les investissements 2025*

P. 4



**Oxalys**  
*ouvre sa boutique*

P. 9

**Une belle fête populaire**

P. 17

Et aussi dans ce numéro...



## Sommaire

<b>Citoyenneté</b>	<b>3</b>
<b>Finances</b>	<b>4</b>
<b>Éducation</b>	<b>6</b>
<b>Solidarités</b>	<b>9</b>
<b>Urbanisme et cadre de vie</b>	<b>10</b>
<b>Grand Poitiers</b>	<b>13</b>
<b>Développement économique / Tourisme</b>	<b>14</b>
<b>Animations</b>	<b>16</b>
<b>Vie associative</b>	<b>19</b>
<i>Quelques rendez-vous à venir à Dissay...</i>	<b>20</b>

### Dissay, les Echos

Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1<sup>er</sup> adjoint Communication, Animation, Vie Associative • Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Pierre Brémond, Marie-Jo Delecroix, Bérangère Duquerroy, David Gautier, Jean-François Germon, Dominique Lusseau, Alain Rabeau, Sophie Seguin, Chantale Vachon • Maquette : Kiwi - Graph and Web • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement.

Contact : Mairie de Dissay - 240, rue de l'église - 86130 Dissay - Tél. 05 49 52 34 56 - [www.dissay.fr](http://www.dissay.fr)



© Alex Oz / Mairie de Poitiers

Chères Disséennes, Chers Disséens,

Ce journal municipal nous permet de partager régulièrement l'actualité de notre commune, en particulier ses réalisations, ses réussites et ses projets. Au fil des pages de ce numéro, vous remarquerez sans doute que notre ville de Dissay continue d'avancer grâce à l'engagement de chacune et chacun : associations dynamiques, acteurs économiques mobilisés, élus et services municipaux investis et, bien sûr, vous toutes et tous qui faites vivre notre commune au quotidien. Ensemble, nous bâtissons une ville dynamique et durable où il fait bon vivre.

Je souhaite malgré tout attirer votre attention sur le fait que la gestion de notre budget communal s'effectue de plus en plus dans un contexte de fortes contraintes. Et encore davantage cette année !

La pression exercée au niveau national sur les finances locales devient étouffante et nos marges de manœuvre sont limitées.

Pour le budget 2025 plus que jamais, chaque dépense a été soigneusement étudiée et l'encours de notre dette reste contenu, signe d'une gestion prudentielle. Mais il nous oblige à prioriser nos investissements et parfois à différer certaines opérations. Ces choix responsables ont pour but de préparer l'avenir de Dissay sans compromettre son équilibre financier.

Dans ce contexte et malgré la hausse généralisée des coûts, nous avons également choisi de ne pas augmenter la fiscalité : les taux d'imposition restent inchangés pour la quatrième année consécutive. Aussi je tiens à saluer la mobilisation et l'engagement du personnel communal et de l'équipe municipale, qui travaillent chaque jour pour garantir un service public de qualité malgré ces défis.

Car il est essentiel que nous continuions, ensemble, à faire avancer notre commune, à lui donner un avenir où chacune et chacun, du plus jeune au plus âgé, y trouve sa place et s'y sente bien. A ce titre, n'hésitez jamais à proposer vos idées et à participer à la vie communale, car Dissay se construit avec vous.

A vos côtés et à votre écoute,  
Michel François, Maire de Dissay

## 11 trajets quotidiens supplémentaires pour la ligne 35 de Vitalis

Chaque année Vitalis effectue, avec les élus, un bilan précis de l'évolution des lignes de bus pour chaque commune. L'occasion d'annoncer les évolutions prévues sur le secteur.



À partir de septembre, un nouveau véhicule sera mis en service pour la ligne 35 qui relie Dissay à la gare de Poitiers. Le nombre de trajets quotidiens passera donc de 11 à 22 du lundi au vendredi (10 au départ de Poitiers et 12 dans l'autre sens). 9 nouveaux trajets en heures

creuses sont créés. À noter également un nouveau trajet arrivant à Poitiers à 7h pour une correspondance avec le train vers Paris de 7h14 et un trajet retour à 20h05 compatible avec le train en provenance de Paris de 19h45.

Autre changement, la ligne sera prolongée jusqu'à la Tricherie (commune de Beaumont-Saint-Cyr). En conséquence, l'arrêt de Puygremier sera déplacé au niveau du rond-point Gaston Baliteau.

N'oubliez pas que vous pouvez acheter et recharger votre VPass (carte de transport Vitalis) au Tabac-presse de Dissay, au 18 de la place Pierre d'Amboise.

## L'heure de la retraite pour Christian Geay

Une réunion conviviale s'est tenue à la mairie de Dissay le 17 juin pour honorer et remercier Christian Geay tout juste retraité. Depuis 17 années, il assurait le poste de chef cuisinier au restaurant scolaire. Professionnel passionné, il a participé avec bonheur à la conception du nouveau bâtiment et au fonctionnement en self-service, lui laissant un contact proche avec les enfants. Il a également, en lien avec les équipes enseignantes, mis en place de nombreuses animations, avec les élèves, autour de la nutrition et du goût.

Les élus de Dissay, ses collègues, sa famille et ses amis lui ont souhaité une retraite heureuse et méritée. Nul doute qu'il restera notamment bénévole auprès du CSD, le club de foot de Dissay pour lequel il exercera encore ses talents de cuisinier !

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, Vincent Bréfort occupe le poste de responsable du restaurant scolaire.

## De nouveaux citoyens accueillis le 14 juillet

Les jeunes Disséennes et Disséens entrant dans leur majorité ont été invités à la mairie pour la remise de leur première carte électorale. Cette cérémonie de citoyenneté s'est tenue cette année, pour la première fois, le 14 juillet, jour de la fête nationale. Lors de son discours, le maire a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique, dans la plus stricte



neutralité. Le livret de citoyenneté, édité par l'État leur a été remis. Il présente les droits et les devoirs des citoyens qu'ils sont désormais. A l'issue de cet échange,

les jeunes présents ont été invités à se joindre au défilé, de la mairie jusqu'au monument aux morts, lieu de la cérémonie officielle. Ils ont alors reçu leur carte électorale devant un public nombreux qui n'a pas manqué de les féliciter.

Cette cérémonie du 14 juillet a également été l'occasion de mettre en avant des citoyens de la commune qui donnent de leur temps par un engagement de pompier volontaire. Ces jeunes qui viennent de terminer leur formation de Jeune Sapeur-Pompier étaient accompagnés par l'adjudant Benjamin Bourdeau, également Disséen. Tous ont reçu la médaille de la ville de Dissay et ont été chaleureusement applaudis par l'assistance reconnaissante.

## Sécurité : des chiffres révélateurs

Le capitaine Cédric Chaki, commandant la Brigade Territoriale Autonome (BTA) de gendarmerie de Jaunay-Marigny, a restitué à l'équipe municipale le bilan de l'année écoulée, comparé à celui de l'année précédente. Les résultats concernent trois sujets : la sécurité routière, la délinquance et les interventions sur le territoire communal.

En 2024, Dissay n'a fort heureusement compté aucun tué ni aucun blessé sur ses routes. Les gendarmes sont intervenus sur 10 accidents de la route sans gravité en 2024 (18 en 2023). Les infractions liées à la conduite ont également été réduites par rapport à 2023 (106 contre 132).

Les faits de délinquance ont aussi diminué (une baisse de 19 % entre 2023 et 2024).

Les interventions des gendarmes à Dissay ont été au nombre de 132 (2 530 heures de présence), contre 186 en 2023 (2 887 heures).

Sur la base de ces résultats, et en comparaison avec les communes avoisinantes, les gendarmes de la BTA considèrent Dissay comme une commune plutôt tranquille sur leur secteur d'intervention.

## Des réunions de quartiers toujours suivies

Les 15 et 16 avril, la population de Dissay a été invitée à participer aux réunions de quartiers organisées chaque année. Comme les précédentes, elles se sont déroulées en deux parties : une présentation des réalisations récentes par l'équipe municipale, suivie d'un échange avec l'ensemble des participants.

La période choisie pour ces réunions, juste après le vote du budget, permet ainsi de présenter les investissements à venir dans les mois suivants.

Les questionnements des habitantes et habitants ont permis

d'éclaircir certains points en annonçant des réalisations prévues ou en expliquant les difficultés éventuelles qui se présentent parfois. Des rencontres appréciées à la fois par un public fidèle et par les élus.



## Nouveaux habitants : rendez-vous le 6 septembre !

Vous êtes installés à Dissay depuis septembre 2024 : faites-vous connaître à l'accueil de la mairie pour être invités à la matinée d'accueil des nouveaux habitants.

Le rendez-vous est fixé au 6 septembre, à 10 h, à la salle polyvalente, avenue du Clain. Après une présentation de l'équipe municipale et de ses projets, vous pourrez découvrir la commune et son territoire lors d'une balade commentée en autocar. A l'arrivée, un pot convivial et quelques surprises vous attendront !

# Budget 2025 : maîtrise des dépenses et investissements soutenables

Adoptés à l'unanimité les 20 février et 11 avril dernier, le compte financier Unique 2024 et le budget 2025 répondent aux objectifs que se fixe l'équipe municipale : maîtriser les dépenses de fonctionnement, malgré des hausses contraintes, et poursuivre une dynamique d'investissements soutenable, sans augmentation de la fiscalité ni de la dette.

Les efforts collectifs menés par les services et les élus ont permis de conclure l'exercice 2024 par un excédent de fonctionnement de plus de 160 000 €. Ce résultat n'est pas anodin : il provient principalement d'une gestion rigoureuse des dépenses, engagées au plus juste des besoins, d'une réelle recherche d'économies et d'une vigilance constante quant à l'utilisation de l'argent public.

En 2025, comme en 2024, l'objectif du budget communal reste inchangé : préserver un service public local de qualité qui réponde aux attentes des Disséennes et des Disséens, en optimisant les ressources nécessaires pour y parvenir. Pourtant les décisions prises au niveau national sont venues impacter négativement la construction de ce

budget. En effet, la loi de finances pour 2025, tardivement et douloureusement adoptée en février, entraîne une année de rupture sur le plan financier pour l'ensemble des collectivités territoriales. Dissay n'échappe pas à cette situation et plusieurs dispositions de la loi ont un impact très fort dès cette année et auront des effets encore plus puissants dans les années à venir.

Quelques exemples : côté dépenses, la hausse des cotisations patronales sur la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités locales (CNRACL) à hauteur de 30 000 € ; côté recettes, la nouvelle diminution de notre Dotation globale de fonctionnement (DGF) - 19 000 €, (soit -11,5%), tout comme la baisse de notre Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle - 18 000 € (soit -35%).



## Contenir les dépenses de fonctionnement

Face à ces contraintes fortes, Dissay souhaite continuer à maîtriser son budget et pour ce faire, des efforts de gestion ont été et vont être réalisés pour contenir les dépenses de fonctionnement. Des actions et mesures ont été actées, sur l'ensemble des lignes budgétaires de la collectivité, en cumulant les pistes d'économie tout en préservant, à court terme, une qualité identique de service public. La question pourrait se poser à plus long terme si ces efforts devaient être reproductibles dans le temps, au regard des contraintes imposées par les décisions nationales...

## Poursuivre la dynamique d'investissements

Parallèlement, la commune souhaite aussi continuer à investir sur son territoire au service de l'intérêt général, tout en maintenant les équilibres et en se projetant vers l'avenir. Le programme d'investissements 2025 a donc été établi de manière responsable, c'est-à-dire en limitant l'enveloppe globale pour ne pas recourir ni au levier fiscal, ni au levier de la dette. Ce qui a impliqué le report de certains investissements et, comme à l'habitude, la recherche systématique de subventions et de nouvelles sources de financement.

Le budget 2025 reste donc dans la veine des budgets précédents, construit avec réalisme, pragmatisme et la volonté, malgré le contexte national contraint, de préserver une capacité d'investissement pour les projets futurs.

### Les chiffres clés...

#### Fonctionnement 2024

Dépenses prévu 3 332 265 € réalisé 3 092 472 €

Recettes prévu 3 332 265 € réalisé 3 253 910 €

Excédent Fonctionnement : 161 438 €

Résultat Fonctionnement cumulé (inclus report à nouveau) : 314 632 €

#### Investissement 2024

Dépenses prévu 2 754 039 € réalisé 1 387 382 €

Recettes prévu 2 754 039 € réalisé 954 896 €

Résultat Investissement (432 486 €)

Résultat Investissement reporté (inclus excédent reporté) : 1 266 215 €

#### Budget 2025 (primitif)

Dépenses et recettes Fonctionnement : 3 350 286 €

Dépenses et recettes Investissement : 2 401 820 €

### Parmi les investissements 2025...

- Voiries et aménagements urbains : 121 000 €
- Réfection toit salle Galipeau : 68 250 €
- Remplacement matériels et véhicule service technique : 68 000 €
- Aménagement Eaux Pluviales Jardelle : 66 000 €
- Réfection arrosage Complexe sportif : 38 200 €
- Réfection éclairage gymnase (Led) : 28 295 €
- Remplacement Minibus Accueil Loisirs/accueil Jeunes : 25 000 €
- Achat équipements / matériel cadre de vie : 25 000 €
- Travaux sécurisation Camping : 24 000 €
- Huisseries restauration Ecole Tony Lainé : 10 000 €

Le budget d'investissement permet de financer les travaux nouveaux et d'entretien du patrimoine mais aussi le remboursement du capital de la dette, les travaux en régie...

## Un soutien assidu à la vie associative

Dans un contexte budgétaire très contraint, notre commune souhaite maintenir un soutien sans faille au tissu associatif, réel atout pour le territoire et le vivre ensemble. Budget maintenu donc pour un total de subventions à 60 000 €, auxquelles s'ajoutent la mise à disposition gratuite des infrastructures et du matériel, le prêt gratuit des salles, le support des services techniques et administratifs...

• 1,2,3 en scène	500 €	• Judo Club Vallée du Clain (JVC)	1 500 €
• A croch'et vous	400 €	• Karabouille (projet Motricité)	700 €
• ACCA	1 000 €	• La Cirquerie	1 000 €
• ACCA (aide au loyer)	1 000 €	• Molkkyroscope	500 €
• ADMR	1 500 €	• OTAM	500 €
• Aérodraft Team	300 €	• Phot'œil 86	500 €
• APE Les p'tits, les grands	1 000 €	• Solidarité Mayotte (exceptionnelle)	1 000 €
• APPUI Dispositif TZCLD	5 000 €	• Taekwondo Val Vert	2 000 €
• Club cynophile	250 €	• Tonic Club	1 000 €
• Comité de jumelage	1 500 €	• Twirling Club l'Espoir	2 800 €
• Comité des fêtes	4 500 €	• Twirling Club l'Espoir (exceptionnelle Champ. Dptal)	150 €
• Compagnie Midi 12 (Taco et Festival Culs Gelés Show)	10 000 €	• Twirling Club l'Espoir (exceptionnelle coupe du monde)	250 €
• CSD Foot	3 000 €		
• FEPS	500 €		
• Jazz 86 (Festival Jazz à Dissay)	10 000 €		

## Fiscalité : pas d'augmentation pour la 4<sup>e</sup> année consécutive

Les impositions directes locales, et principalement la taxe foncière, représentent la majeure partie des recettes de fonctionnement de la commune. Malgré son importance pour le budget communal, et compte tenu du contexte fortement inflationniste, les élus disséens ont à nouveau décidé de ne pas recourir au levier fiscal. Le taux communal de la taxe foncière, que ce soit sur les propriétés bâties ou sur le non bâti, n'augmentera pas cette année.

Si vous constatez malgré tout une hausse du montant à payer sur votre avis d'imposition, elle est due uniquement à l'augmentation des bases de calcul de l'impôt (bases locatives fixés par l'État), calculées à partir de l'indice des prix à la consommation. Cette mesure est décidée par le parlement pour l'ensemble des communes françaises.

## Tarifs des services : du nouveau pour le périscolaire et l'extrascolaire

Si les tarifs des services communaux restent inchangés pour la plupart (location de salles, concessions au cimetière, gratuité de la médiathèque...), le conseil municipal a dû réétudier les tarifs du périscolaire et de l'extrascolaire, principalement en raison d'une nouvelle répartition des quotients familiaux souhaitée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

En effet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, la CAF conditionne le versement de ses prestations à la commune à la mise en place de 6 tranches de quotients familiaux (voir p. 7). Cette réorganisation a provoqué mécaniquement une légère augmentation pour les tranches supérieures, de l'ordre de 10 à 20 centimes par exemple pour un repas à la restauration scolaire.

### Une participation de 0,50 € pour les TAP

Parmi les activités périscolaires organisées dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT, voir p.6), les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont toujours été proposés gratuitement par la commune. Cette gratuité était rendue possible grâce au versement par l'Etat du fonds de soutien au développement des activités périscolaires (FSDAP), soit 12 500 €

par an (environ 50 % du budget global). Or, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, l'Etat supprime purement et simplement ce fonds, sans aucune solution de compensation, laissant l'intégralité de la charge aux communes.

Pour ne pas supprimer les TAP qui proposent des activités variées et de qualité aux enfants, le conseil municipal s'est résigné à



demandeur une participation aux familles de 0,50 € par TAP, soit 2 € par mois ou 15 € par an pour 30 séances d'une heure (cirque, théâtre, musique, sport...).

Cette participation forfaitaire, déjà pratiquée par de nombreuses communes, permettra de financer 18 % du coût réel des TAP, la collectivité prenant les 82 % restants à sa charge.



# PEDT 2022-2025 : un bilan favorable

Depuis 2013, avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et le passage de la semaine à 4 jours et demi, un Projet Éducatif De Territoire (PEDT) a été établi sur notre commune. Actualisé tous les trois ans, ce PEDT a pour objectif de proposer à chaque enfant un parcours éducatif de qualité, avant, pendant et après l'école en organisant la complémentarité des temps éducatifs.

Mis en place à l'initiative de la mairie en partenariat avec les services de l'État et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, le PEDT concerne les enfants des deux écoles, ainsi que ceux fréquentant l'Accueil de loisirs et l'Accueil jeunes.

Le 4<sup>e</sup> PEDT de Dissay a pris fin cette année. Un bilan a été effectué, à l'aide de questionnaires proposés aux familles, aux enfants, aux enseignants et aux intervenants. Ceux-ci portaient sur l'organisation de la pause méridienne, les repas au restaurant scolaire, les temps périscolaires et extra scolaires. Les résultats ont été présentés au comité de pilotage du 6 mai afin d'évaluer les trois années de fonctionnement.



## Les principaux enseignements :

- les familles sont très majoritairement satisfaites des relations avec l'équipe d'animation, de la qualité, de la variété et de l'équilibre des repas, des activités à l'accueil de loisirs, des horaires à l'accueil jeunes. Les jeunes souhaiteraient un peu plus de séjours et sorties concerts et garder l'ouverture une fois par mois le vendredi soir à l'accueil ;



- du côté des enfants, les Temps d'activités périscolaires (TAP) sont très appréciés, avec la demande de pouvoir choisir directement leur activité ;
- les intervenants sont tous satisfaits de l'organisation des TAP, avec une meilleure visibilité de leur activité et souhaitent poursuivre l'aventure ;
- les équipes enseignantes ont de bonnes relations avec les équipes d'animation maternelle, élémentaire et de restauration scolaire et soulignent la nécessité de travailler en commun ainsi qu'avec l'ensemble du personnel communal.

Un nouveau PEDT va être mis en place à la rentrée scolaire 2025 en renforçant les objectifs : l'autonomie et la socialisation de l'enfant, la citoyenneté, la sensibilisation à l'environnement.

## Les Temps d'Activités Périscolaires : une participation forfaitaire

Les TAP mis en place dans le cadre du PEDT ont toujours été proposés gratuitement par la commune. Le coût global, plus de 20 000 €, était en partie compensé par une aide de l'État, le fonds de soutien au développement des activités périscolaires (FSDAP), à hauteur de 50 € par enfant. Par mesure d'économie, le gouvernement a décidé de supprimer totalement ce soutien aux communes, sans aucune compensation, prenant le risque que de nombreuses communes suppriment les TAP.

A Dissay, le conseil municipal a fait le choix de continuer les TAP qui offrent une vraie ouverture et une richesse d'activités aux enfants mais a souhaité y associer les familles en leur demandant une participation forfaitaire et modique de 0,50 € par séance. Ce qui correspond, pour 30 séances, à un montant de 15€ par an et par enfant, soit 18 % du coût total, les 82 % restants étant financés par le budget communal.

Cette participation permettra notamment de prendre en charge une partie des intervenants extérieurs (théâtre, musique, sport...).

Côté organisation, les TAP n'étant pas obligatoires, les familles qui ne souhaiteraient pas y inscrire leurs enfants auront deux possibilités :

- soit venir les chercher à l'école le vendredi à 15 h10 ;
- soit les inscrire à l'accueil périscolaire dès 15h10, un agent sera détaché pour les encadrer et le tarif habituel sera alors appliqué.



## Conseil Communal des Enfants : un projet tout en couleurs

Les 12 enfants du Conseil Communal des Enfants (CCE) ont travaillé ensemble sur un projet qui leur tient à cœur : égayer la cour de l'école Paul-Émile Victor. Leur slogan, *Explosion de couleurs : les enfants redessinent le terrain*. Leur choix s'est porté sur la réfection des jeux déjà tracés sur le sol en ajoutant des couleurs : jeu de la grille, de l'escargot, la marelle... mais aussi créer des jeux sur les murs d'un préau pour apporter une note de gaieté.

Après plusieurs semaines de travail avec leurs animatrices, Wendy, Théo, Martin, Louise, Thomas, Léa, Lya, Chloé, Mila, Camille, Lény et Paul ont présentés leurs travaux aux élus adultes, lors de la réunion du conseil municipal du 4 juin. A leur grand soulagement, les « grands » ont approuvé leur projet et son financement à l'unanimité. Ils peuvent donc le mettre en œuvre sur la prochaine année scolaire.



## Quotients familiaux, une nouvelle répartition

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, la Caisse d'Allocations Familiales conditionne le versement de ses prestations aux communes à la mise en place de 6 tranches de quotients familiaux. La municipalité a donc voté la nouvelle répartition suivante :

- **QF1** : moins de 600
- **QF2** : 601 à 699
- **QF3** : 700 à 1000
- **QF4** : 1001 à 1300
- **QF5** : 1301 à 1600
- **QF6** : plus de 1600

Cette modification a entraîné le vote de nouveaux tarifs, provoquant mécaniquement une légère hausse pour les tranches supérieures. Les tranches des quotients familiaux les plus basses voient leurs tarifs maintenus.

Sur la totalité des services, une étude comparative réalisée auprès d'une dizaine de communes voisines place les tarifs disséens dans la fourchette la plus basse.

## Restauration scolaire : succès assuré pour le bar à salades

Cette année, l'équipe du restaurant scolaire, en collaboration avec les animateurs du périscolaire ont réalisé un « Salad Bar » pour les élèves de l'école Paul-Émile Victor, une fois par semaine durant tout le mois de juin.

Le but de cette action est de sensibiliser les enfants sur le bienfait des crudités par une approche différente : ils peuvent composer eux-mêmes leur entrée, à partir d'un large choix de crudités de saison et des vinaigrettes différentes, dont une sans matière grasse (à base de jus de fruits).

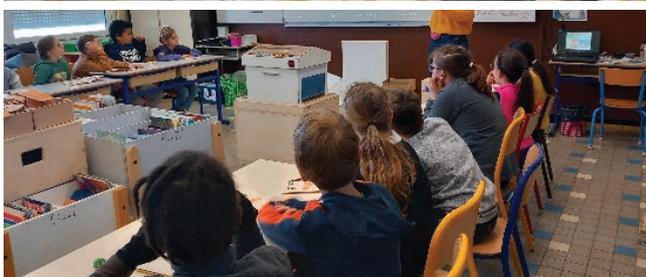
Une manière ludique de manger des crudités favorisant l'attrait des enfants qui souhaitent déjà la mise en place d'autres « bars », par exemple un bar à soupes l'hiver. À suivre !



## Des ateliers scientifiques avec l'espace Mendès-France

Cette année encore, grâce à la convention signée entre la commune de Dissay et l'espace Mendès-France, les jeunes Disséennes et Disséens fréquentant les écoles élémentaire et maternelle, les accueils périscolaires, l'accueil jeunes ou l'accueil de loisirs de Puygremier ont pu bénéficier d'ateliers de découverte scientifique.

Au programme, par exemple, les secrets des bulles de savon, petite graine deviendra grande, le monde des insectes, la chimie passe au vert, la chimie des couleurs, la boîte à outils scientifique Pollinisateurs, le secret des dinosaures et un atelier : je crée une planche de BD avec l'IA pour l'accueil jeunes.



## Puygremier : capacité d'accueil augmentée

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Puygremier accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis après-midi en période scolaire et tous les jours lors des vacances scolaires. Afin de répondre aux nombreuses demandes, le Conseil municipal a décidé d'augmenter la capacité d'accueil de l'ALSH pendant les vacances, passant de 32 à 48 places (24 enfants de 3 à 6 ans et 24 entre 6 et 11 ans). Les élus ont également modifié le règlement intérieur pour permettre de prioriser les familles disséennes lors des inscriptions.



## Les CM2 en route pour la 6<sup>e</sup>

À la fin de chaque année, la municipalité met les CM2 à l'honneur avant leur grand départ vers le secondaire ! Cette année, les 44 élèves qui vont entrer au collège à la rentrée prochaine ont reçu le livre choisi par la commission Éducation : « Mission 6<sup>e</sup>, mène ton aventure au collège avec les copains ». La remise du livre s'est déroulée le mardi 24 juin à l'école Paul-Émile Victor en présence du Maire, des élus, des enseignants et des animateurs périscolaires. Toutes et tous leur ont prodigué des encouragements pour leur futur parcours.

Ils ont reçu également un bon pour une adhésion gratuite d'un an à l'Accueil Jeunes. Ils pourront ainsi découvrir les locaux de la Mourauderie, échanger avec les ados qui le fréquentent et découvrir la diversité des activités proposées.

## Oxalys débute son activité

Dissay et Jaunay-Marigny ont officiellement rejoint les expérimentations de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Le lundi 28 avril 2025 s'est déroulée la signature des conventions entre les deux communes, le Département de la Vienne et l'État.

Le lundi 12 mai suivant, c'est avec une certaine fierté teintée d'émotion que 25 habitants de Jaunay-Marigny et Dissay ont signé leur CDI à Oxalys, entreprise à but d'emploi. Quatre encadrants complètent l'effectif.

Ils vont travailler dans des secteurs utiles au territoire, comme la revalorisation d'objets pour une seconde vie, des services de conciergerie (entretien de composteurs collectifs, soutien aux associations, aux collectivités et aux entreprises) et de proximité et, plus tard, une blanchisserie (service de lavage, de repassage, de retouches). Tous ces emplois ont été conçus pour ne pas concurrencer les entreprises existantes, conformément à l'esprit du projet.

Au total, d'ici quatre ans, ce sont 85 personnes qui sont susceptibles d'être intégrées à l'effectif d'Oxalys.

Les activités seront développées sur deux sites : l'atelier, déjà en service dans un bâtiment dans la zone artisanale de la Viaube (Jaunay-Marigny) et la boutique à Dissay, en attente de rejoindre l'ex-Maison de Pays, au bord de la RD910, à l'issue de travaux de réhabilitation.



### Une boutique ouverte à tous

En attendant que les travaux nécessaires pour ouvrir la boutique soient réalisés, la mairie de Dissay et Oxalys ont signé un contrat de mise à disposition temporaire (location d'une durée d'un an) des locaux de l'ancienne poste, en centre-bourg. N'hésitez pas à y faire une visite. Vous pourrez acheter, à prix abordables, des objets recyclés (jouets, mobilier, électro-ménager, livres, vêtements...) et aussi des créations (sacs, porte-feuilles, bijoux...).

La boutique est ouverte du lundi au samedi de 10h à 18h30.

Retrouvez aussi Oxalys sur Facebook @oxalysEBE, Instagram @oxalys.ebe, Vinted pro @oxalys86 ou sur [www.oxalys-ebe.fr](http://www.oxalys-ebe.fr)

05 64 72 33 28 / [contact@oxalys-ebe.fr](mailto:contact@oxalys-ebe.fr)

## Aide alimentaire : le CCAS apporte un soutien aux plus fragiles

Chaque avant-dernier mardi du mois, le Centre Communal d'Action Sociale distribue une aide alimentaire aux personnes orientées par l'assistante sociale. Des élus et des bénévoles se rendent à la Banque Alimentaire de la Vienne, à Poitiers, avec un camion du service technique pour récupérer les denrées collectées (lait, conserves, aliments congelés, légumes, produits frais...). Pour compléter cette dotation, le CCAS commande en amont à Papiole (Entreprise à But d'Emploi de Poitiers) des produits d'hygiène ou alimentaires.

Tous les produits sont ensuite triés et rangés : fruits et légumes à l'extérieur et conserves, produits frais ou congelés à l'intérieur du local du CCAS.

Tout est prêt pour que la deuxième équipe procède à la distribution aux ayants-droits, sur rendez-vous. Un moment d'échanges et de discussions appréciés par tous.



Des membres du CCAS participent également à la collecte nationale de la Banque Alimentaire le dernier week-end de novembre pour collecter des denrées auprès de la population, en supermarché.



## Le chemin des Meuniers refait à neuf

Grand Poitiers a réalisé un diagnostic précis de l'état des voiries des 40 communes de son territoire (voir DLE, 2<sup>e</sup> sem 2024, p.17), pour un total de plus de 2 000 km. Chaque voie a été classée de 1 (bon état) à 5 (état très dégradé), ce qui a permis de mettre au point une stratégie des interventions.

En plus des enveloppes annuelles fléchées pour chaque commune (budget global :16 M€), un budget supplémentaire de Gros Entretien Routier (GER) a été voté à hauteur de 3 M€ pour la période 2024-2026, réparti sur l'ensemble du territoire.

Pour 2025 à Dissay, c'est le Chemin des Meuniers qui a été choisi avec les élus. Axe fréquenté de la commune, il a fait l'objet d'une réfection complète. Le tronçon, hors habitation, a été traité en bicouche (superposition de couches d'émulsion de bitume et de gravillons) tandis que le secteur urbanisé l'a été en enrobé à chaud (mélange de gravillons et de bitume).

**Coût : 73 000 € TTC**

### Gros entretien routier : 4 rues traitées en 2024

En 2024, 4 chantiers ont été réalisés sur le même budget GER : Rue des Varennes, Chemin d'Aillé, Rue de La Grève et Impasse de Beaulin. Si les 2 premiers donnent entière satisfaction, ce n'est pas le cas des 2 autres, surtout l'Impasse de Beaulin.

Échanges et réunions entre les services de Grand Poitiers et de la commune ont permis de constater des dégradations, et de décider de reprises, partielles ou complètes, à réaliser prochainement aux frais de l'entreprise.

Pour la réalisation de ce type de travaux, les conditions météo (température et humidité) constituent un facteur important : c'est la raison principale de la dégradation rapide de ces revêtements de chaussée qui n'ont malheureusement pas été appliqués dans des conditions optimales. Les dates de réalisation de ces reprises sont donc liées à des conditions météorologiques favorables et aux plannings de charge des entreprises, très fortement sollicitées pendant la période estivale.

### Reprise du carrefour "Brico-Dépôt"

Parallèlement à cette opération, Grand Poitiers procédera au renouvellement du revêtement du carrefour dit « Brico-Dépôt » (intersection chemin des Meuniers / allée des Peupliers), en enrobé à chaud, et de nuit pour ne pas perturber le trafic. Situé au cœur de la zone d'activités économiques de Puységrie, sa réfection sera prise en charge sur le budget "Voirie ZAE" de la direction Economie de Grand Poitiers.

## Le chemin des Marais devient une "vraie" voie verte

Le chemin des Marais, déjà classé depuis des années comme "piste cyclable" par l'ex communauté de communes Val Vert du Clain, n'avait jamais été aménagée comme telle. Voie secondaire, elle était devenue pour certains une route principale alors que sa largeur et ses bas-côtés n'étaient pas adaptés à une circulation partagée par tout type de véhicule. Sans parler des chauffards pressés, souvent pour traverser la commune sans s'y arrêter, peu scrupuleux des règles de sécurité routière...

De nombreuses sollicitations sont parvenues à la mairie afin de sécuriser l'utilisation de cette voie pour les deux-roues, les piétons et les riverains (habitants du quartier, propriétaires de jardins, terrains, champs, etc.)

Comme annoncé en début d'année (voir Dissay Les Echos, 1<sup>er</sup> semestre 2025, page 10), la municipalité a donc étudié, avec le service Mobilités de Grand Poitiers, le développement d'une liaison douce et sécurisée sur cet axe et permettant de prolonger la piste cyclable des Marais et de la levée des Platanes.

Après avoir étudié plusieurs possibilités d'aménagement, la solution retenue a consisté à convertir ce chemin uniquement en voie verte, et donc d'interdire la traversée des véhicules



motorisés (celle-ci est toujours possible pour les véhicules de secours, les bennes de collectes et les engins agricoles).

Une réunion publique de concertation s'est tenue le 2 juin en présence d'une soixantaine de riverains. Des échanges

fructueux avec les élus, les agents de Dissay et du service Mobilités de Grand Poitiers ont permis de constater une réelle adhésion à la solution proposée. Toutefois, les riverains ont incité les élus à porter une attention particulière sur le carrefour du chemin des Marais avec la rue des Lordières et la rue du Parc.

L'aménagement proposé a été réalisé en juillet et parallèlement, une étude sur un aménagement potentiel de ce carrefour a été menée. Un suivi du trafic

sur ce secteur sera donc réalisé durant les mois à venir. Cela permettra de définir si des adaptations seront nécessaires.

Le coût de l'opération, 18 500 € TTC, a été intégralement financé par Grand Poitiers dans le cadre de la Mission Vélo.

Rappelons pour finir que pour rejoindre les communes de Saint-Georges-les-Baillargeaux et Jaunay-Marigny avec un véhicule motorisé, Dissay a la chance de compter quatre routes départementales beaucoup plus adaptées : la RD4, la RD85, la RD15 et la RD910.

## Le PLUi entrera en vigueur en 2026

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, c'est quoi ? C'est un document de planification stratégique à l'échelle des 40 communes de Grand Poitiers. Il a pour objectif de définir les grandes orientations du projet d'aménagement du territoire pour les dix prochaines années. Il remplacera les 40 PLU communaux,



dont celui de Dissay bien entendu.

Il réglementera le droit des sols, à l'échelle de la parcelle, publique ou privée. Il sera opposable aux

demandes d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable) et de certificats d'urbanisme.

Il répond à plusieurs objectifs majeurs :

- Maîtriser l'étalement urbain afin de mieux préserver les espaces agricoles et naturels.
- Favoriser le renouvellement des espaces déjà urbanisés pour offrir plus de services, de commerces de proximité et d'intensité urbaine.
- Permettre à chaque ménage d'accéder à un logement confortable, économe en énergie, et adapté aux besoins de tous.
- Promouvoir la mixité sociale et intergénérationnelle, et faciliter

l'accès à des modes de déplacements durables.

Ces orientations s'appuient sur un diagnostic approfondi du territoire, débuté en 2021, et un travail constant de construction avec les élus des 40 communes, pour lequel ceux de Dissay sont très mobilisés. Des réunions de concertation ont été organisées en 2024 et 2025 dans toute la communauté urbaine. Le travail des prochains mois va consister à définir le zonage et écrire le règlement de ce PLUi. Une enquête publique sera ensuite organisée pour recueillir les observations des habitants et des acteurs locaux.

Ce document devrait normalement être voté courant 2026 et s'appliquera pour les dix années à venir.



## De nouveaux dispositifs d'affichage aux entrées de commune

Dans la poursuite de l'amélioration de nos entrées de villes, vous avez dû remarquer un nouveau dispositif d'affichage de banderoles, réservé aux événements locaux. Trois sites ont été équipés par le service technique communal : l'entrée "RD910", l'entrée "Aillé" et l'entrée "rue de l'église".

Les associations, après avoir fait une demande en mairie, peuvent ainsi afficher leurs informations sur ces emplacements réservés, plus discrets et esthétiques que les barrières de sécurité, et nécessitant moins de manutention.

## Le réseau d'eau potable amélioré

D'importants travaux d'amélioration et de sécurisation de notre réseau d'eau potable ont été réalisés ces dernières années. La quasi totalité des anciennes canalisations du centre-bourg (en fin de vie après 60 ans d'activité !) a été remplacée. Eaux de Vienne SIVEER poursuit ce travail sur notre commune en 2025. Deux chantiers sont terminés : rue de la Mothe et rue des Lordières. Le troisième et dernier va débuter prochainement sur la piste cyclable bordant la levée des Platanes.

En plus d'assurer l'approvisionnement en eau pour des centaines de

foyers pour les décennies à venir, ces remplacements de canalisations permettent de réduire voire supprimer les fuites dans le réseau : des économies pour toutes et tous et aussi une meilleure préservation de cette ressource qui, chacun le sait aujourd'hui, n'est pas inépuisable.



**Coût des 3 chantiers : 300 000 €**

## Bougez en vélo ou en trottinette

Depuis le 15 juin et jusqu'au 30 septembre, l'entreprise française Pony propose à Dissay des vélos électriques « Double pony » pour rouler à deux et des trottinettes en libre-service. Disponibles pour un trajet ponctuel ou sur abonnement, ils se louent directement depuis votre téléphone.



Téléchargez l'application Pony disponible sur l'AppStore (iOS) et Google Playstore (Android) ; repérez le véhicule le plus proche sur l'écran d'accueil de l'application ; scannez le QRcode présent sur le guidon pour débiter votre trajet.

À la fin de votre trajet, stationnez votre véhicule dans les emplacements dédiés, repérés dans l'application par un « P » de couleur bleue. Il y en a 5 à Dissay.

Vous paierez 1 € pour le déverrouillage, puis 20 centimes par minute. Le bonus ? Un trajet de 20 minutes offert avec le code HELLODISSAY.

## Éclairage amélioré et économe pour le gymnase

Lors de travaux de rénovation ou d'entretien des bâtiments municipaux, il est systématiquement prévu le remplacement des anciens systèmes d'éclairages par de nouveaux équipements à faible consommation d'énergie.

Cela a été le cas, récemment, dans le gymnase. Les 18 points lumineux qui consommaient chacun 4 000 watts ont été remplacés par des lampes de type LED qui ne consomment que 150 watts, et pour un éclairage amélioré. De plus, hors moments de compétition, ces lampes sont utilisées avec un variateur qui ne délivre qu'une partie de la puissance maximale.



Le coût total de l'opération s'est chiffré à 23 578 € HT, financé à hauteur de 80 % dans le cadre du programme Activ3 du Département de la Vienne.

## Eclairage public : des économies importantes

Grand Poitiers dispose d'un schéma d'aménagement lumière (SDAL) qui recense l'ensemble des points lumineux et leur période de fonctionnement sur tout le territoire. Grâce à des horloges astronomiques, il est possible de régler les durées d'éclairage et leur intensité.

Aujourd'hui à Dissay, le choix a été fait d'éteindre l'éclairage public à 22H pour se rallumer à 6H30. De plus, la quasi-totalité des points lumineux a été équipée de lampes LED.

L'effet de ces mesures est spectaculairement efficace : sur la seule année 2024, 73 % d'économies ont été réalisées par rapport à l'année de référence 2021.

Il a été néanmoins décidé d'adapter les lieux et les périodes d'éclairage lors des manifestations sur la commune pour sécuriser les allées et venues et notamment les traversées de voie pour les piétons.

## Préservons *les ressources en eau*

L'installation d'un temps ensoleillé, chaud et sec sur le département de la Vienne depuis le début du mois de juin 2025 s'est accompagnée d'une baisse très sensible des niveaux d'eau, en particulier des cours d'eau. La situation des ressources en eau, bien que satisfaisante en début de printemps, y compris pour les nappes les plus profondes, se dégrade rapidement.

Dans ce contexte, il est demandé à chaque foyer d'utiliser l'eau de manière économe et raisonnée, notamment pour les usages non prioritaires comme l'arrosage des espaces verts, le lavage des véhicules ou le remplissage des piscines privées.

### Dans le jardin

Éviter d'arroser au moment le plus chaud de la journée où la majeure partie de l'eau s'évapore : arroser tôt le matin ou tard dans la journée.

Investissez dans un système de goutte à goutte car il permet de n'arroser que le pied des plantes et de distribuer la juste quantité d'eau à celles-ci.

Collecter les eaux de pluie à la descente des gouttières à l'aide de bidons. L'eau ainsi récupérée servira à l'arrosage des plantes et des cultures.

Pensez aux pratiques de jardinage économes : paillage et binage limitent les arrosages.

### Pour nettoyer sa voiture

Laver votre voiture dans une station de lavage : bon nombre d'entre elles sont équipées de récupérateurs d'eau qui recyclent l'eau. Le lavage de véhicules à titre privé, à domicile, est interdit (article L1331-10 du Code de la santé publique).

## ON IMAGINE MAL NOTRE QUOTIDIEN SANS EAU



## Adoptons dès maintenant les bons gestes

#économisonsleau

Nos conseils sur  
grandpoitiers.fr/eau  
eauxdevienna.fr

Eaux  
de Vienne

GRAND POITIERS  
LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

## Grand Poitiers *enquête sur vos mobilités*

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Mobilités, Grand Poitiers engage une enquête auprès des ménages. Objectif : actualiser les chiffres des déplacements, collectés il y a quelques années, pour optimiser le déploiement des solutions de mobilité.



4 160 personnes vont ainsi être interrogées du 23 septembre à fin décembre 2025 soit par téléphone, soit en face à face. Les adresses sont tirées au sort et une phase de repérage par des agents de la société Test SAS est en cours.

L'entretien qui dure environ 20 minutes se déroule en deux parties.

Une première porte sur la composition du ménage, puis, une seconde permet de recueillir tous les déplacements de la veille, quel que soit le mode utilisé : voiture, marche, bus, car, train, vélo...

Merci aux Disséennes et Disséens contactés de leur réserver le meilleur accueil.

## Apprenez à réduire vos déchets

Grand Poitiers organise tout au long de l'année des ateliers visant à nous former à la réduction des déchets. Dissay accueille chaque année ces animations. Déjà en 2025, vous avez pu participer, au camping municipal, à « Et ça, je peux le composter ? » animé par l'association compost'âge ou voir, à la médiathèque, l'expo « La nouvelle vie des biodéchets ». 2 nouveaux rendez-vous avant la fin de l'année.

- Le vendredi 3 octobre, de 18h à 20h, à la salle polyvalente, un atelier « cuisine anti-gaspillage ». L'occasion d'adopter de bons réflexes pour mieux trier, manger mieux et gaspiller moins. Atelier encadré par Céline Guignard (Et si on cuisinait ?).
- Le jeudi 27 novembre, de 18h à 20h, à la mairie (salle du Conseil municipal), une animation « enquête sur le plastique » proposée par l'association Les p'tits débrouillards, dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets.

## La présidente de la Chambre des métiers à la rencontre des artisans de Dissay

Karine Desroses, présidente de la Chambre des métiers de la Vienne se déplace régulièrement à la rencontre des artisans du département. Le 28 mai dernier, elle avait choisi Dissay pour ces moments d'échange. En compagnie de José Pires, de France Travail, elle a été reçue et accompagnée par le maire Michel François.

5 entreprises ont été visitées : la boucherie Hériot (place de la Grand'Cour), le salon de coiffure ATOM (allée des Érables), Les producteurs réunis (rue de la Béliardière), la carrosserie tôlerie Christian Schlangenstein (rue des Tilleuls) et l'entreprise MDE Remaud (chemin d'Aillé).

L'accueil a été chaleureux et a permis à chacun d'exposer la situation de son entreprise : point forts, difficultés rencontrées... Ce fut aussi l'occasion de recevoir de bons conseils sur les recrutements, les aides à l'investisse-

ment prodiguées par la Chambre des métiers, la Région Nouvelle-Aquitaine dont Karine Desroses est vice-présidente ou la Communauté urbaine de Grand Poitiers. Une occasion également de rappeler que la Chambre des métiers est là pour épauler au quotidien les artisans dans le développement ou la transmission de leurs entreprises. La présidente n'hésite d'ailleurs jamais à donner son numéro de téléphone portable pour un contact direct. Certains l'ont bien noté...



## Camping : un livret d'accueil numérique pour mieux informer les vacanciers



Cette année, le camping se dote d'un livret d'accueil numérique, accessible à tous sur le site <https://notre.guide/CampingDuParcDissay/>.

Ce livret innovant permet d'améliorer l'expérience client en centralisant toutes les informations pratiques : horaires, services, règlement intérieur... Il est disponible 24h/24, en plusieurs langues, ce qui s'avère particulièrement utile pour les touristes étrangers.

Au-delà des aspects pratiques, ce livret met en lumière l'environnement local. Les vacanciers y trouvent des suggestions d'activités, de visites, d'événements et de commerces à découvrir sur Dissay et dans les environs. Une belle manière de promouvoir les atouts de notre territoire tout en facilitant le séjour des visiteurs !

## Le premier marché de Noël, le 20 décembre !

Les marchés des producteurs organisés à Dissay, avec la Chambre d'Agriculture, remportent toujours un franc succès. La mairie de Dissay a donc le projet de rajouter une nouvelle date à son calendrier en expérimentant cette année la création d'un marché de Noël. Ce sera le samedi 20 décembre dans l'après-midi et dans le centre-bourg, non loin du traditionnel manège.

Vous y trouverez des commerces alimentaires pour préparer vos repas de fêtes : escargots, volailles, foies-gras, vins, miels, charcuteries, conserves de légumes ... Ces propositions seront complétées par des créateurs. De quoi dénicher le cadeau original à confier au Père-Noël pour qu'il le dépose au pied du sapin.

Une animation musicale de circonstance sera assurée par Ding Dong trio.

Retenez bien, dès à présent, cette date !

## Lyséa Esthétique vous accueille

Léa Courrée est originaire de Dissay. Après avoir obtenu un CAP d'esthétique, puis un brevet professionnel dans ce même domaine, elle a travaillé un an dans un salon. Elle a ensuite été recrutée par les coiffeuses d'ATOM, à Dissay, pour diversifier les activités du salon de coiffure. Des pièces séparées avaient alors été aménagées pour recevoir cette nouvelle activité.

Depuis le début du mois de mars 2025, à seulement 22 ans, elle a pris son indépendance en

créant Lyséa esthétique, mais en restant toujours dans le même local. Ses spécialités sont l'épilation, l'onglerie, les soins du visage ou du corps, les soins minceur ou le maquillage.

Renseignements et prise de rendez-vous sur [planity.com](https://planity.com). Dans le moteur de recherche du site, tapez Lyséa esthétique.

Retrouvez-la, du lundi au samedi, au 89 allée des Érables.

**Lyséa Esthétique - 07 83 87 55 17**



## « Les Toits 2B2C », une nouvelle entreprise pour vos travaux

Benjamin Bourdeau a reçu une solide formation de couvreur zingueur à Tours par les Compagnons du Devoir. Il habite à Dissay depuis de nombreuses années et a occupé des



emplois de salarié dans différentes entreprises locales de charpente et couverture. A 35 ans, il décide, maintenant de voler de ses propres ailes en créant la société « Les toits 2B2C ».

Vous pouvez donc lui confier vos travaux en zinguerie, bardage, terrasse bois, aménagement extérieur, démoussage ou rénovation.

À l'avenir il souhaiterait transmettre son savoir en recrutant un apprenti.

Benjamin Bourdeau est par ailleurs engagé au service des autres en tant que pompier volontaire au centre de secours de Saint-Georges-les-Baillargeaux.

**Les Toits 2B2C - 06 95 65 01 69**

## Un professionnel aux petits soins pour votre jardin

Maxime Pasquier s'est installé sous le régime de l'auto-entreprise. Il vous propose ses services pour tous travaux de jardinage : taille de vos arbres, tonte, plantation ou préparation de votre terrain dans le potager, débroussaillage, maçonnerie paysagère et même petits travaux de bricolage.

À noter : dans le cadre des « Services à la personne », les travaux d'entretien de jardin réalisés par Maxime Pasquier donnent droit à une réduction d'impôts équivalente à 50% de la facture.

**Maxime Pasquier - 165 rue des Amandiers  
06 14 08 67 11 - Maxp86@hotmail.fr**



## Succession pour l'entreprise Remaud

Christian Remaud, carreleur à Dissay, a cédé son entreprise. Ce sont des anciens salariés de l'entreprise qui l'ont achetée en 2024. Mickaël, Damien et Edson se sont associés pour créer la SARL MDE. Ils ont conservé les locaux (bureau et stockage) situés au 164 chemin d'Aillé.



L'entreprise est spécialisée dans la chape liquide, l'isolation au sol, le carrelage, la faïence et la pierre style travertin. Elle développe également la pose de la moquette de pierre, un revêtement de sol de haute qualité pour l'intérieur comme l'extérieur.

L'entreprise est spécialisée dans la chape liquide, l'isolation au sol, le carrelage, la faïence et la pierre style travertin. Elle développe également la pose de la moquette de pierre, un revêtement de sol de haute qualité pour l'intérieur comme l'extérieur.

**05 49 62 56 17 - [contact@mdereaud.fr](mailto:contact@mdereaud.fr)**

## Un jeune Disséen lance son entreprise de tuyauterie

Teddy Canisares a été formé à la serrurerie et la métallerie dans le cadre d'une formation en apprentissage. Il a d'ailleurs été mis en avant, à ce titre, il y a quelques années, lors des vœux du maire et de la municipalité. Il

s'est par la suite spécialisé dans la soudure. Aujourd'hui âgé de 25 ans, il s'est installé à son compte. Tuyauteur soudeur, Teddy travaille principalement pour des entreprises agroalimentaires telles que Bonilait ou

Les Producteurs Réunis. Il y installe ou répare toute tuyauterie industrielle que ce soit pour des réseaux liquides ou gazeux.

742 rue de la ferrandière  
**[teddyglatigny000@gmail.com](mailto:teddyglatigny000@gmail.com)  
Tél : 06 95 42 98 33**





## Jazz à Dissay, une cinquième édition réussie

Du 4 au 6 juillet s'est tenu le festival Jazz à Dissay, organisé par l'association Jazz 86 en partenariat avec la mairie. Encore une fois les musiciens qui s'y sont produits comptent parmi les plus grands noms du jazz français et même européen.

Pour sa cinquième édition, Jazz à Dissay a enregistré sa meilleure fréquentation, que ce soit dans la cour du château, dans l'église ou, pour les concerts gratuits, à la Guinguette ou sur le marché. Un public fidèle de Dissay, du département de la Vienne mais également de

contrées plus lointaines suit désormais cette aventure de très près. Depuis sa première édition en 2021, Jazz à Dissay a fait découvrir 84 artistes à plus de 5 000 spectatrices et spectateurs, au cours de 49 concerts.

Une prochaine réunion de bilan permettra de prévoir quelques améliorations sur le millésime 2026.

Retrouvez en photos quelques moments qui ont fait la joie des musiciens, du public, mais aussi des bénévoles du festival !



Ce week-end de concerts avait été précédé, quelques jours plus tôt, d'une rencontre, au château de Dissay, de « Jouons le futur », dispositif animé par Grand Poitiers. Le principe est simple, des acteurs économiques ou associatifs volontaires sont conviés régulièrement pour découvrir des « pépites » du territoire : entreprise, lieu atypique, événement...

Michel François, maire de Dissay, Julia Brumelot, présidente de Jazz 86, Armand Meignan programmeur artistique et Pierre Morgeau, partenaire de Jazz à Dissay ont présenté les coulisses du festival à cette occasion.

### Dissay reçoit deux orchestres symphoniques

Le Jeune Orchestre Symphonique (JOS) et l'Orchestre Symphonique (OS) du Conservatoire de musique de Grand Poitiers présenteront conjointement leur programme du 1<sup>er</sup> trimestre dans la salle polyvalente. L'OS mettra à l'honneur ses jeunes talents avec des extraits d'œuvres pour cor, saxophone ou violon, mais aussi le poème symphonique *Les préludes* de Franz Liszt. Quant au JOS, il présentera un florilège de pièces du grand répertoire romantique, ainsi que des extraits de musiques de films.

**Directions : Benjamin Paris et Simon Rigaudeau.**  
**Jeudi 18 décembre - 19h30 - Gratuit**

## TDFF : une belle fête populaire !

Le Tour De France Femmes de cyclisme est passé deux fois à Dissay, les 29 et 30 juillet lors des quatrième et cinquième étapes. A cette occasion, la municipalité avait contacté les associations sportives de la commune pour proposer, le 29, un après-midi animé. Le public, venu nombreux sur place pour assister au passage de la caravane publicitaire et des coureuses a ainsi pu attendre les moments sportifs en testant différentes activités.

Merci aux membres du Judo Vallée du Clain, du CSD Foot, du Molkyroscope, de la CiRQueRie, du Tonic club, du Loisirs Sports Dissay et du Comité des fêtes pour leur chaleureuse participation.

Et pour celles et ceux qui étaient restés devant leur petit écran, ils ont pu admirer les magnifiques images du château et du centre-bourg réalisées en direct depuis l'hélicoptère de France 2.



## Fin septembre, c'est Noir Dissay !

Noir Dissay va à nouveau animer la commune autour de la littérature policière. Du 23 au 28 septembre, vous pourrez rencontrer des gendarmes, des photographes, un historien, un comédien, assister à des projections de films et à la remise du prix des lecteurs. Nouveauté 2025, le salon se tiendra le samedi après-midi et le dimanche. Il réunira une vingtaine d'auteurs dont plusieurs écrivent pour la jeunesse des romans ou des BD. Parmi eux, un local : Luc Turlan. À vos dédicaces !

Programme détaillé dans vos boîtes à lettres, sur [www.dissay.fr](http://www.dissay.fr) et sur [facebook/NoirDissay](https://www.facebook.com/NoirDissay).

23 - 28 SEPTEMBRE 2025

# NOIR DISSAY FESTIVAL POLAR

Une animation  
chaque jour !

Conférence - Rencontres - Cinéma - Expo photo - Lectures

Et le salon des auteurs :

- Samedi 27 septembre  
14 h - 19 h
- Dimanche 28 septembre  
10 h - 17 h

Salle polyvalente

ENTRÉE LIBRE

[dissay.fr](http://dissay.fr) - [Noir Dissay](https://www.facebook.com/NoirDissay)

# Les rendez-vous de l'été, ce n'est pas fini !

Depuis le mois de juin, les rendez-vous festifs proposés ont animé la commune. Mais il en reste encore à venir !

## Deux marchés gourmands

Après le marché des producteurs du 20 août, organisé avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne, une nouvelle édition du Pit'fest sera proposée le samedi 20 septembre par une association de commerçants. Deux soirées



pour remplir son panier de produits locaux et profiter de moments de convivialité en famille ou entre amis.

Pensez à apporter vos cabas, assiettes, verres et couverts pour des marchés sans déchets.

## « Aux p'tits rognons », spectacle de jonglerie culinaire, le 30 août

Le samedi 30 août, à 18h, devant la salle polyvalente, ne ratez pas ce spectacle de la compagnie Tout par terre.

Deux cuisiniers serveurs découvrent un nouveau restaurant qu'ils viennent d'acquérir « Aux p'tits rognons ». En attendant les premiers clients, ils préparent leur service. Celui-ci va très vite devenir catastrophique : les choses dégènerent, et la situation se révèle incontrôlable. Balles, louches, bouteilles, condiments, ustensiles de cuisine et couverts volent afin de proposer un service détonnant !



## 6 septembre, c'est la rentrée

Le samedi 6 septembre, les nouveaux habitants de Dissay ont rendez-vous à 10h pour un accueil tout en convivialité (voir page 3). La vie associative de Dissay sera comme toujours présente au traditionnel Forum des associations,

dans le gymnase. En soirée, pour vous restaurer ou vous rafraîchir, le stand du comité des fêtes sera à votre disposition. Ce moment sera animé par les « Brother Kawa » :



avec un tour du monde musical. De la Russie au Mexique,

en passant par la Serbie, la Martinique, la Colombie, la Grèce ou la Bourboule, les Brother Kawa nous agrémentent les

chansons de souvenirs de voyages qu'ils auraient mieux fait de laisser sur

place ! Alors, un p'tit kawa gringo ? À la suite, le défilé aux lampions guidera le public vers le spectacle de feu « Imoogi » alliant poésie, musique et prouesses techniques. Il puise son inspiration dans la mythologie populaire Coréenne, en réinterprétant une légende millénaire : les Coréens pensaient qu'un Imoogi pouvait devenir un véritable dragon s'il attrapait une boule magique (un Yeouiju) tombée du ciel.

## 4 octobre, la fête de la science

L'été se prolonge à Dissay ... jusqu'au samedi 4 octobre. Dans le cadre de la Fête de la science, la mairie et l'Espace Mendès-France de Poitiers vous invitent à la Guinguette de la Ferme du Pont, à 11h, le samedi 4 octobre, pour un « IAPéro ».

Le développement d'Internet, l'avènement des IA (Intelligences artificielles) génératives et l'intensification des usages numériques exposent les entreprises comme les individus à de nouveaux risques. Quelles sont ces failles de sécurité qui nous menacent, parfois même sans que nous en ayons conscience ?



Un échange autour d'un verre et d'une planche apéritive, pour dialoguer sur ces sujets d'actualité en lien avec l'IA dans un cadre convivial !

Avec Marc Parenthoen, maître de conférences en informatique à l'université de Poitiers et la participation de François Sabourin, comédien.

## Dissay / Vila Nova-da-Barquinha : 25 ans d'amitié et d'échanges

En juin 1999, 3 habitants de Dissay ( Jean-Paul Stenou, Annie Noël et Jocelyne Doreau) partaient pour découvrir la ville de Barquinha, dans le centre du Portugal.

En septembre 1999, 3 habitants de Barquinha, accompagnés de quelques élus portugais venaient à leur tour découvrir Dissay, en vue d'un jumelage entre les deux villes.

Celui-ci sera officialisé en octobre 2000 et juin 2001, par les deux maires de l'époque, Jean-Louis Guilbault et Miguel Pombeiro.

Ainsi est née l'amitié entre nos deux communes.

Du 20 au 27 juillet 2025, 21 disséens sont partis au Portugal, en bus, pour fêter les 25 ans de ce jumelage. Outre une cérémonie d'anniversaire, ils ont pu avec leurs jumeaux portugais et italiens visiter des villes (Figueira da Foz, Leiria, Cascais et Sintra), une cave coopérative et le musée du chemin de fer à Entrocamento.

La semaine a été riche en échanges, en moments festifs et

de convivialité qui ont permis de consolider les liens déjà existants depuis 25 ans.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain, en juillet à Madone (Italie)... et en 2027 à Dissay.

Comité de jumelage - Contact : 06 22 28 13 87.



## Le TACO a 10 ans



Le TACO (Théâtre A Ciel Ouvert) est un dispositif qui réunit des Disséennes et Disséens pour créer des interventions artistiques sur l'espace public. Encadré par la compagnie Midi 12, ce groupe a fêté en avril dernier ses 10 ans. C'est en effet en 2015 qu'un premier rendez-vous était donné du côté de l'ancien presbytère pour venir affronter nos peurs. 10 ans, l'âge de raison, dit-on ! À voir ...

Sauf s'il y a d'ici-là des prestations non annoncées (c'est possible), nous les retrouverons à la mi-novembre pour le festival annuel qu'ils proposent en hiver : Les culs gelés show. Vous pourrez encore y apprécier des spectacles de grande qualité. Compte-tenu du succès grandissant de ce rendez-vous, nous devrions nous retrouver du côté de la salle polyvalente et de la maison des associations.

**DU 13 AU 16 NOVEMBRE 2025**

# LES CULS GELES SHOW

9<sup>ème</sup> FESTIVAL D'HIVER ET VARIE

**DISSAY 86130**

Programme détaillé sur ce QQR code

<https://www.ciemidi12.com>

SPECTACLES GRATUITS DANS L'ESPACE PUBLIC ORGANISE PAR LE THEATRE A CIEL OUVERT  
Licence 2022004227



## AOÛT

Mercredi 20 / 18h	Marché des producteurs	Chambre d'Agriculture de la Vienne + mairie	Esplanade salle polyvalente
Samedi 30 / 18h	Spectacle «Aux p'tits rognons»	Mairie	Esplanade salle polyvalente

## SEPTEMBRE

Samedi 6 / 10h	Accueil des nouveaux habitants	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 6 / 14h-18h	Forum des associations	Mairie	Gymnase
Samedi 6 / 19h	Brother Kawa (animation musicale)	Mairie	Esplanade salle polyvalente
Samedi 6 / 22h	Imoogi (spectacle de feu)	Mairie	La Mourauderie
Jeudi 11 / 20h30	Cinéma : 13 jours, 13 nuits	FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Dimanche 14	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Lundi 15 / 20h30	Cinéma : Indomptables	Noir Dissay	Les 400 coups, Châtellerault
Jeudi 18 / 20h30	Cinéma : Harry, un ami qui vous veut du bien	Noir Dissay	Le Dietrich, Poitiers
Samedi 20 / 18h	Pit'Fest, marché nocturne		Esplanade salle polyvalente
Dimanche 21 / 14h-18h	Visite de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul	Journées Européennes du Patrimoine	Église de Dissay
Mardi 23 / 18h30	Inauguration du festival	Noir Dissay	Salle polyvalente
Mercredi 24 / 15h	Cinéma enfants : Une vie de chat	Noir Dissay	Salle polyvalente
Mercredi 24 / 20h30	Cinéma : Rapaces	Noir Dissay	Salle polyvalente
Jeudi 25 / 20h30	Conférence de Marc Renneville (historien)	Noir Dissay	Salle polyvalente
Vendredi 26 / 20h30	Lectures polar par Jacques Develay, comédien	Noir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 27 / 11h	Rencontre auteurs / remise du prix des lecteurs	Noir Dissay	La Guinguette
Samedi 27 / 14h-19h et dimanche 28 / 10h-17h	Salon des auteurs de polar	Noir Dissay	Salle polyvalente

## OCTOBRE

Vendredi 3 / 18h	Atelier cuisine anti gaspillage	Grand Poitiers	Salle polyvalente
Samedi 4 / 11h	IA péro (fête de la science)	Espace Mendès France	La Guinguette
Samedi 4 / 9h-12h	Journée d'actions citoyennes pour l'environnement		Mairie
Jeudi 9 / 20h30	Cinéma : Ange	FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Samedi 18	Soirée anniversaire 60 ans du Foyer / 25 ans du Tai-shi	FEPS	Salle polyvalente
Dimanche 26	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Mercredi 29 / 10h	Spectacle pour enfants : Super fiston	Mairie	Salle polyvalente

## NOVEMBRE

Samedi 1er	Soirée de l'école de foot	CSD Foot	Salle polyvalente
Dimanche 2	Après-midi Danse	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Jeudi 6 / 20h30	Cinéma	FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Samedi 8	Loto	Twirling l'Espoir	Salle polyvalente
Mardi 11 / 11h	Commémoration de l'armistice de 1918	Mairie	Monument aux morts
Jeudi 13 au dimanche 16	Festival Les Culs Gelés Show	Le TACO	Divers lieux
Samedi 22	Une naissance, un arbre	Mairie	Maison des associations
Samedi 22 et dimanche 23	Expo-photos	Phot'œil 86	Salle polyvalente
Jeudi 27 / 18h	Enquête sur le plastique	Grand Poitiers	Mairie, salle du Conseil municipal
Vendredi 28 (date à confirmer)	Images de sciences, sciences de l'image : Manger pour aller mieux	Espace Mendès-France	Mairie, salle du Conseil municipal
Samedi 29	Stage Tai-Shi	FEPS	Salle polyvalente
Dimanche 30	Salon des artistes amateurs	FEPS	Salle polyvalente

## DÉCEMBRE

Jeudi 4 / 20h30	Cinéma	FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Samedi 6	Loto	CSD Foot	Salle polyvalente
Samedi 13 / 12h30	Repas des aînés de la commune	CCAS	Salle polyvalente
Dimanche 14	Spectacle de Noël	APE les p'tits, les grands	Salle polyvalente
Jeudi 18	Concert symphonique	Conservatoire de Grand Poitiers	Salle polyvalente
Samedi 20	Noël de l'école de foot	CSD Foot	Maison des associations
Samedi 20	Repas de fin d'année	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 20	Marché de Noël (nouveau)	Chambre d'Agriculture de la Vienne + mairie	Centre-bourg

## JANVIER 2026

Vendredi 9	Vœux du maire et de l'équipe municipale	Mairie	Salle polyvalente
Dimanche 11	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 17	Galette de l'ADMR	ADMR	Maison des associations
Samedi 17	Galette du Foyer	FEPS	Salle polyvalente
Dimanche 25	Loto	La CiRQueRie	Salle polyvalente
Samedi 31	Soirée dansante	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur [dissay.fr](http://dissay.fr)  
 Retrouvez les animations municipales sur [facebook.com/DissayAnimations](https://www.facebook.com/DissayAnimations)  
 Retrouvez l'actualité sur le festival Noir Dissay sur [facebook.com/NoirDissay](https://www.facebook.com/NoirDissay)  
 et l'actualité du festival Jazz à Dissay sur [facebook.com/jazzadissay](https://www.facebook.com/jazzadissay)  
 Enfin, consultez le panneau électronique d'informations sur la place du 8 mai 1945



**Mairie**  
 240 rue de l'Église  
 86130 Dissay  
**05 49 52 34 56**  
[accueil@dissay.fr](mailto:accueil@dissay.fr)